

## Les relations économiques canado-américaines

René Tremblay

Volume 13, Number 4, October 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022412ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022412ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tremblay, R. (1958). Les relations économiques canado-américaines. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 13(4), 432–434.

<https://doi.org/10.7202/1022412ar>

Article abstract

Les relations économiques entre le Canada et les États-Unis prêtent aujourd'hui à des commentaires variés et soulèvent certaines inquiétudes. Voici à cet égard des propos sur une étude récente de deux économistes canadiens préparée à l'intention de la Commission (Gordon) d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.

## Les relations économiques canado-américaines

RENÉ TREMBLAY

*Les relations économiques entre le Canada et les Etats-Unis prêtent aujourd'hui à des commentaires variés et soulèvent certaines inquiétudes. Voici à cet égard des propos sur une étude récente de deux économistes canadiens préparée à l'intention de la Commission (Gordon) d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.\**

La publication du rapport d'une mission du Congrès américain qui a fait enquête au Canada ramène à l'avant-scène de l'actualité un problème qui ne cesse de préoccuper l'opinion publique du pays: les relations canado-américaines.

Les deux sénateurs, messieurs Hays et Coffin, ne nous révèlent rien de nouveau au sujet des nombreuses récriminations que nous accumulons contre nos voisins du Sud depuis quelques années. Cependant, cette fois, ces choses sont dites aux Américains par un corps officiel qui prend conscience du problème et fait part à ses compatriotes de ses découvertes. En cela, cette démarche représente quelque chose d'inusité et indique peut-être que les milieux américains vont enfin se rendre compte que les meilleures amitiés, surtout entre les peuples, reposent toujours sur des intérêts réciproques bien servis. De plus, quelques suggestions faites par la mission méritent d'être retenues, principalement celles qui ont trait à une étude des effets que peuvent avoir sur l'économie canadienne toutes les ventes à l'étranger des surplus agricoles américains, ainsi qu'à la recherche d'une solution de remplacement à une éventuelle modification des tarifs américains. Enfin, l'idée de la formation d'un comité permanent du Congrès chargé de veiller constamment aux relations canado-américaines pourrait ouvrir une voie nouvelle à la solution de nos problèmes communs.

A ce sujet, une étude spéciale préparée à l'intention de la Commission Gordon par deux économistes, messieurs Brecher et Reisman, est très révélatrice. Elle s'intitule: *Les relations économiques canado-américaines*. Comme le titre l'indique, il ne s'agit, dans ce travail, que des questions économiques. Cependant, il faut bien reconnaître que c'est sur ce plan que se rencontrent nos plus graves difficultés de bon voisinage avec les Etats-Unis. De plus, les rapports des Commissions Massey et Fowler nous avaient exposé assez clairement les problèmes d'ordre culturel, institutionnel et social que posait pour nous la proximité du colosse américain.

Incidemment, ces études spéciales de la Commission Gordon représentent une mine de renseignements et une source de réflexion salutaire sur les principaux aspects de notre vie économique canadienne. La plupart sont très bien faites et constituent souvent une oeuvre ori-

\* BRECHER, Irving, et S.S. Reisman. *Les relations économiques canado-américaines*, Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1957.

ginale qui peut à la fois servir aux chercheurs et au grand public. Nous pouvons être reconnaissants aux Commissaires d'avoir permis la rédaction et la publication de ces précieux travaux. Nous aurons peut-être l'occasion dans l'avenir d'analyser le contenu de quelques-uns d'entre eux.

Pour revenir à l'étude sur les relations économiques canado-américaines, disons que les auteurs ont divisé leur travail en cinq parties, afin de traiter cinq aspects principaux de nos rapports économiques avec les Etats-Unis.

La première partie porte sur la propagation au Canada des cycles économiques américains. La deuxième s'intitule: « Propriété et contrôle étrangers des industries canadiennes et rôle particulier des capitaux américains ». La troisième touche à certains aspects des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. La quatrième partie est consacrée aux liens syndicaux entre le Canada et les Etats-Unis. Et enfin, la cinquième partie traite des dimensions de la croissance économique du Canada et des Etats-Unis.

Si l'on peut reprocher aux auteurs d'avoir découpé, peut-être artificiellement, certaines relations économiques du contexte politique qui les éclaire ou les conditionne, il faut bien reconnaître qu'ils ont analysé tous les aspects de nos relations économiques avec les Etats-Unis avec le plus de précision que permet l'état de nos recherches sur le sujet.

Au sujet de la propagation au Canada des cycles économiques américains, les auteurs concluent que « si, comme on le croit généralement, les Etats-Unis s'affirment de plus en plus aptes à maintenir leur stabilité économique, l'intensité des chocs cycliques américains transmis au Canada ira en diminuant... En dernier lieu, et c'est peut-être ce qui ressort avec le plus de force de tout cet aperçu de l'histoire des cycles canadiens, les cycles économiques ne sont pas essentiellement, pour le Canada, un produit des relations canado-américaines et, en conséquence, la recherche de la stabilité économique n'exige pas une modification radicale des liens qui unissent les deux pays ». Je suis complètement d'accord avec cette conclusion, car il serait illusoire de croire qu'étant donné l'importance de l'économie américaine dans le monde occidental, on puisse atténuer les secousses cycliques provenant des Etats-Unis, en commerçant davantage avec d'autres pays qui seraient aussi durement atteints que nous. D'ailleurs, la flexibilité remarquable de nos importations atténue l'ampleur et la durée des effets des cycles américains sur notre économie.

A propos de la propriété et du contrôle américain des industries canadiennes, les auteurs expriment l'avis que dans certains secteurs manufacturiers le contrôle est réel et peut jouer au désavantage des intérêts canadiens. Ils ne croient pas qu'il faille refuser les capitaux étrangers, mais suggèrent que l'on prenne différentes mesures pour atténuer ces mauvais effets, car écrivent-ils: « On ne doit pas s'attendre

à voir se régler d'eux-mêmes les problèmes que soulèvera le manque d'intégration des entreprises étrangères à l'économie canadienne ».

Il faut bien reconnaître qu'il s'agit là d'un problème où toute l'ingéniosité et le courage des autorités gouvernementales canadiennes et des capitalistes américains devront s'exercer dans l'avenir pour améliorer la situation présente. Sinon, les relations canado-américaines pourraient continuer à en souffrir.

Quant aux relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, les auteurs du rapport ne nous livrent rien qui ne soit pas déjà devant l'opinion publique depuis quelque temps. Qu'il s'agisse des tarifs, des quotas sur les produits canadiens et surtout de l'administration arbitraire de ces mesures ou qu'il s'agisse de l'écoulement des surplus des produits agricoles par les Etats-Unis sur les marchés mondiaux à des conditions fort avantageuses, l'histoire nous en est bien connue. Cependant, les deux économistes se montrent assez optimistes concernant les perspectives d'avenir à ce sujet. Ils croient que les américains devront peu à peu devenir plus libre-échangistes et reviser leur politique de soutien des prix agricoles qui est à l'origine des principales mesures protectionnistes qui frappent notre commerce extérieur. Espérons que leurs prévisions se réaliseront...

Au chapitre des liens syndicaux entre les deux pays, leurs conclusions en surprendront peut-être plusieurs. Ils affirment que « les effectifs canadiens des unions internationales (sauf certaines exceptions) bénéficient d'une autonomie considérable dans la poursuite de leurs objectifs fondamentaux et ceci en dépit des pouvoirs constitutionnels importants dont sont munis les quartiers généraux internationaux. Cette tendance a même été si forte au cours des dix dernières années qu'il semble raisonnable de prévoir qu'elle continuera dans l'avenir prévisible ». Cette constatation est d'ailleurs conforme à l'idée que se font les observateurs du mouvement syndical international depuis quelques années.

Enfin, concernant les niveaux de vie des deux pays, les auteurs sont fort optimistes et affirment que « le bien-être du Canadien moyen aura tendance à suivre le mouvement ascendant de la productivité. S'il en est ainsi, la disparité des niveaux de vie diminuera dans une certaine mesure d'ici quelques années ».

En guise de conclusion à l'égard des relations économiques canado-américaines, signalons qu'il est plus que temps de nous souvenir que maintenir un pays distinct comme le Canada, alors que la géographie, l'histoire et demain la culture peut-être nous attirent vers ce voisin puissant, est une gageure que nous pouvons continuer à tenir à condition d'être vigilants et de ne pas reculer devant les mesures qui s'imposent.

*(Causerie prononcée à Radio-Canada, émission  
« La vie économique », le 8 mai 1958.)*